

**DOMINIQUE NEUMAN**

AVOCAT

1535, RUE SHERBROOKE OUEST  
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK  
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7  
TÉL. 514 849 4007  
TÉLÉCOPIE 514 849 2195  
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 12 février 2016

M<sup>e</sup> Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie  
Régie de l'énergie  
800 Place Victoria  
Bureau 255  
Montréal (Qué.)  
H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3960-2016.  
Hydro-Québec TransÉnergie (HQT) – Investissements Grand-Brûlé-Saint-Sauveur.  
**Budget prévisionnel de l'Association québécoise de lutte contre la pollution  
atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.).**

---

Chère Consœur,

Nous déposons sous pli le budget prévisionnel de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* et de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* au présent dossier.

Tel que mentionné en page finale de ce budget et dans notre demande d'intervention, nous n'émettons pas de recommandation quant à la tenue ou non d'une audience orale. Toutefois, afin de permettre la comparabilité du présent budget, nous y avons prévu une audience d'une journée et demie (8 heures). Il est à noter qu'au moment de préparer le présent budget, nous n'avions pas connaissance du budget déposé par la municipalité ni de son estimation de la durée de l'audience qu'elle requiert.

Nous soulignons au Tribunal que nos analystes au présent dossier, Messieurs Fontaine et Deslauriers, possèdent des qualifications et une expérience reconnues. À un stade antérieur du présent Projet, Monsieur Deslauriers avait d'ailleurs été retenu comme consultant externe par la municipalité, ayant notamment été désigné par elle pour prendre part à un comité consultatif formé par Hydro-Québec pour étudier les différents scénarios techniques envisageables. Messieurs Fontaine et Deslauriers ont par ailleurs une bonne connaissance d'enjeux du type de ceux du présent dossier, ayant pris part à plusieurs dossiers du Transporteur dont des dossiers de demandes d'autorisations d'ajouts au réseau.

Tel qu'il appert de la « *Demande de modification du cadre procédural et une demande d'intervention, ainsi qu'une contestation de la demande de confidentialité* » de SÉ-AQLPA (C-

SÉ-AQLPA-0002) au présent dossier, bien que la demande d'autorisation de HQT ne porte que sur certains ajouts immédiats spécifiques, le choix du scénario 1 (plutôt que du scénario 3) rendrait nécessaire à moyen terme des investissements supplémentaires aux fins de renforcer le Poste de Saint-Agathe-des-Monts, ce que le scénario 3 éviterait puisqu'il sécuriserait déjà ledit Poste. De plus, le choix du scénario 1 plutôt que du scénario 3 est susceptible d'amener des investissements différents à moyen terme aux fins de renforcer le réseau de Lanaudière jusqu'à Chertsey. SÉ-AQLPA souhaitent que l'ensemble de ces aspects soient également pris en compte lorsqu'il s'agira de comparer les scénarios 1 et 3 quant à leurs coûts, quant à leur taux de perte et quant à leurs impacts locaux complets. De là, la Régie, assistée des participants, sera mieux à même de prendre une décision éclairée prenant en compte tous ces aspects et, s'il y a lieu, d'arbitrer entre ceux-ci.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et  
Stratégies Énergétiques (S.É.)

c.c. La demanderesse.